

LES INTERVENANTS

Outre les professionnels de l'équipe du CRIAVS Auvergne et du CRIAVS Centre, nous feront le plaisir d'intervenir lors de cette journée :

- **Michka ASSAYAS**

Ecrivain, journaliste, critique rock.

- **Jean-Christophe BERLIOZ**

Magistrat en disponibilité, ancien Juge d'application de peines du TGI de Clermont-Fd.

- **Emmanuelle GLON**

Docteur en philosophie à l'Université Paris-Sorbonne et à l'Institut Jean Nicod (CNRS), spécialiste de la neuroesthétique, la philosophie de l'esprit, ainsi des rapports entre l'esthétique et l'éthique.

- **Kacem NOUA**

Artiste plasticien, diplômé de l'École des Beaux-Arts de Lyon (1981), assimilé à l'art processuel.

- **Lucie PETIT**

Chargée de mission CSA à la direction des programmes, ayant participé à des réunions avec les services de la HAAC sur le thème de la protection de l'enfance et de l'adolescence dans les médias.

- **Thomas SOTINEL**

Journaliste cinéma, journal Le Monde.

- **Mickael STORA**

Psychologue, psychanalyste et co-fondateur de l'Observatoire des mondes numériques en sciences humaines (OMNSH).

CYCLE INTER-CRIAVS « SEXES & NORMES »

Sur les questions qui la préoccupent, la société, en tant qu'opinion (doxa), interpelle directement les disciplines impliquées (médecine, droit, psychologie) ou champs sociétaux (judiciaire, sanitaire, éducatif) supposés concernés. Ces champs vont alors produire un savoir, un corpus théorique propre à leur axiomatique (épistémé) et un certain nombre de techniques ou savoir faire dont la société s'empare, en étant à la fois commanditaire et destinataire.

C'est à partir de ce constat, que ce séminaire se propose d'explorer la structuration du lien social et de ses normes autour des questions du sexe et de la sexualité, selon un axe historique et disciplinaire.

Chaque journée de séminaire explore donc un champ, une discipline et la façon dont ce champ a structuré et défini le sexe, la sexualité et les comportements associés, créant ainsi une norme (inévitable et participant du vivre ensemble) dont les pendants sont, selon le champ, autant l'amoral, l'interdit, et l'anormal que l'éducation, la loi et le soin.

Le but de ce cycle de conférence est de questionner de manière originale la violence sexuelle, qu'elle soit ordinaire, sociale ou pathologique, pour tenter de préciser les soubassements théoriques et conceptuels, de définir les champs d'intervention et d'engager une réflexion sur les pratiques professionnelles en jeu.



Cycle de conférences inter-CRIAVS « Sexes & normes »

- « Sexes et religion » - Montpellier
- « Sexes et Socius » - Toulouse
- « Sexes et Médecine » - Marseille
- « Sexes et Art » - Clermont-Ferrand
- « Sexes et Droit » - Bordeaux



ARGUMENTAIRE

En ce qu'il les exprime, les figure, parfois les dénonce, l'Art est témoin des normes qui régissent la culture dans laquelle il émerge. La façon dont il est reçu et perçu par un public dans un contexte donné, la façon dont il est parfois contrôlé, censuré, interdit, nous informe aussi sur les codes sociaux qui nous encadrent parfois malgré nous.

Force de création, l'Art est aussi prescripteur de normes. Libéré des carcans, il peut se révéler subversif, transgressif, et ainsi bousculer, déranger, questionner les règles sociales, religieuses...légal.

Sexe et Art forment alors un couple explosif, parfois « trash ». Car si le sexe est intime, l'Art l'expose, le met en scène, crée le choc. Si le sexe est lieu privilégié d'expression de la transgression, l'Art l'exploite, lui fait écho, lui donne un support pour exister. Tel quel. Mais l'Art a aussi fonction de média. Il permet alors de dire l'indicible, d'illustrer l'imperceptible, de nommer ce dont personne ne parle et qui pourtant n'est pas obscène en soi. Si la sexualité est intime, elle ne doit pas pour autant être tue. L'Art ouvre alors les portes de l'expression, du sens critique.

Car l'Art et le sexe ont ça de commun qu'ils peuvent prétendre à être des espaces de liberté... Des espaces toujours en conquête au sein d'un monde réglé.

Des Venus aux mangas, que dit l'Art visuel de notre sexualité et des normes qui l'encadrent ? L'Art/le sexe est-il sujet à l'immoralité, l'illégalité ou en est-il affranchi ? Quels deviennent dès lors sa fonction sociale, son/ses discours ? Dans une époque où prime le visuel, quel impact les images (sexuelles) ont-elles réellement sur nous ? Faut-il se préserver des images ?

PROGRAMME

Le 19/03/2015, 19h-21h

/ Projection + échanges : « Education à l'image : une nouvelle modalité de prévention »

Pôle régional d'éducation à l'image (Sauve qui peut le court métrage) + AVIA 63 + représentant d'un projet réalisé + représentants du CRIAVS

Le 20/03/2015, 9h-17h

8h30 Accueil des participants]

/ 09h-09h15 Allocution d'ouverture

Sexes et art : focus sur l'image

/ 09h15-10h15 Histoire des représentations et canons érotiques dans les arts plastiques

Kacem Noua, artiste plasticien

/ 10h15-11h Représentation de la sexualité dans l'imagerie musicale...Sex drug and rock'n roll?

Michka Assayas, écrivain, critique rock

11h- 11h15 Pause]

/ 11h15-12h15 Comment fait-on l'amour au cinéma ? – De l'érotisme à la pornographie

Thomas Sotinel, journaliste cinéma

12h30-14h : Déjeuner libre]

Place et impact des images dans notre quotidien

/ 14h-15h Images , enfance et adolescence

Mickael Stora, psychiatre, psychanalyste

15h00 – 15h10 Pause]

Le « moralisme esthétique » ou les normes de régulation/censure de l'image

/ 15h10-15h40 Art et éthique : l'art peut-il être immoral?

Emmanuelle Glon, docteur en philosophie

/ 15h40-16h Les limites démocratiques à la liberté de création.

Jean-Christophe Berlioz, magistrat

/ 16h-16h20 Les normes CSA : quand l'image devient choquante – Evolution, constats, outils.

Lucile Petit, chargée de mission au CSA

/ 16h20-17h Table ronde

PARTICIPATION

LIEU DE FORMATION

CRDP de l'académie de Clermont-Fd

15 rue d'Amboise

BP 10413

63011 CLERMONT FERRAND CEDEX 1



INSCRIPTION

CONFÉRENCE GRATUITE

Le nombre de participants étant limité, merci de confirmer votre présence **avant le 13 mars 2015 :**

Candide COUTURES – secrétaire CRIAVS
criavs-auvergne@chu-clermontferrand.fr

Téléphone : 04 73 75 44 16 Fax : 04 73 75 44 12

Site internet : <http://www.criavs-auvergne.org/>